
N° 16 | 2025

Regards multiples sur des formes et des pratiques sociales de résistances face à l'« insécurité sociale »

Comprendre la dématérialisation de l'accès aux droits au prisme du processus de plateformeisation de l'État et de ses effets sur les publics vulnérables

Matthijs GARDENIER

Denis FLEURDORGE

Édition électronique :

URL :

<https://rusca.numerev.com/articles/revue-16/572-comprendre-la-dematerialisation-de-l-acces-aux-droits-a-u-prisme-du-processus-de-plateformisation-de-l-etat-et-de-ses-effets-sur-les-publics-vulnerables>

ISSN : 2607-6780

Date de publication : 01/12/2025

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : GARDENIER, M., FLEURDORGE, D. (2025) Comprendre la dématérialisation de l'accès aux droits au prisme du processus de plateformeisation de l'État et de ses effets sur les publics vulnérables. *RUSCA. Revue de sciences humaines & sociales*, (16).

<https://rusca.numerev.com/articles/revue-16/572-comprendre-la-dematerialisation-de-l-acces-aux-droits-a-u-prisme-du-processus-de-plateformisation-de-l-etat-et-de-ses-effets-sur-les-publics-vulnerables>

Résumé : En France, après la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), qui introduisait les logiques de *new public management* de 2007 à 2012, c'est la dématérialisation qui prend le relais à partir de 2012 comme moteur de la réforme de l'action publique. Si la dématérialisation est présentée comme une forme de simplification et de modernisation de l'existant, ses implications n'en demeurent pas moins conséquentes. Cet article part de l'hypothèse qu'elle induit un changement de paradigme dans les relations entre usagers et administrés : l'État bureaucratique classique aurait vocation à se transformer en un Etat-plateforme où ce sont les usagers qui accomplissent le micro-travail de production des formulaires ouvrant l'accès aux droits. A partir d'une étude de terrain sur les réseau d'inclusion numérique de la Métropole de Montpellier, la recherche entend examiner la manière dont ce changement induit un non-accès pour une part conséquente de la population, désormais contrainte d'avoir recours à des intermédiaires associatifs, parapublics ou privés afin de pouvoir se mettre en lien avec les administrations, ouvrant la voie à une privation partielle de l'accès au service public.